

ÉBÉNISTE

RÉALISER INTÉGRALEMENT
DES MEUBLES EN TRAVAILLANT LE BOIS

SON MÉTIER

Tables, armoires, commodes, fabriquées à l'unité ou en petite série : l'ébéniste réalise des meubles de A à Z. Avec la clientèle, il ou elle définit le modèle et le style, les dimensions et les espèces de bois qui seront utilisées. Une esquisse est dessinée puis un plan grandeur nature avec tous ses détails.

L'ébéniste débite le bois, scie les pièces et les positionne ; il ou elle les rabote et les met aux dimensions exactes, manuellement ou à la machine (dégauchisseuse, toupie, tour, mortaiseuse...). Des feuilles de bois minces sont assemblées à l'aide de colles et de chevilles. Après l'assemblage il faut vérifier le parfait ajustement des pièces et assurer les finitions : raiage, ponçage, vernissage, cirage. L'ébéniste peut aussi travailler sur des matériaux modernes : métaux, verre, matériaux de synthèse.

OÙ ET COMMENT ?

Machines-outils, poussière, odeurs de bois et de colle : tel est l'atelier de l'ébéniste qui reçoit sa clientèle.

Il ou elle est en relation avec des architectes d'intérieur, des designers, des antiquaires. Il est aussi possible de collaborer avec d'autres corps de métier (marqueterie, dorure, sculpture sur bois) surtout pour de la restauration de meubles anciens.

SES QUALITÉS

La maîtrise du dessin et de la géométrie dans l'espace est un prérequis pour lire et élaborer les plans. L'ébéniste possède également des notions d'art ou d'histoire de l'art et connaît les techniques d'assemblage et les styles propres aux différentes époques.

Avec créativité, perfectionnisme, adresse, méticulosité et patience, il/elle joue avec les matières et les styles de mobilier.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

L'industrie du meuble, concurrente de l'ébénisterie, offre de sérieux débouchés aux jeunes diplômés. Autre créneau porteur aujourd'hui : l'agencement (boutiques, cuisines par exemple).

Avant de posséder son propre atelier, de longues années d'apprentissage sont nécessaires, au sein d'une entreprise artisanale par exemple.

Salaire de début : 1498 € brut par mois.



Source Onisep - Janvier 2018

Hugo
Ebéniste

« Après avoir obtenu mon CAP, je suis entré chez les Compagnons du devoir pour apprendre et me perfectionner dans mon métier... De retour dans ma région, j'ai monté mon entreprise de création de mobilier. Aujourd'hui, l'époque est à la simplicité et il n'est pas utile d'avoir une table dotée d'un plateau de 10 cm d'épaisseur. Je fabrique des meubles en bois massif sans gaspiller la matière première. Le bois utilisé provient de forêts locales, situées dans un rayon de 15 km, pour minimiser l'impact sur l'environnement. »